

L. Treyvaud,
BULLE [342]
Choix de conserves.

gement de domicile.
née avise son honorable clientèle
de la campagne qu'elle a trans-
icile dans la maison de Mme Vve
and'rue, près de la boulangerie
stine GEX, sage-femme.

erait sur bonne hypothèque
une somme de 3000 fr.
à LOUIS GAUDARD, à Haute-
[593]

tenir gratis et franco, par la
J. Wirz, à Grueningen, la bro-

es hernies
et leur guérison, un conseiller
euc. [588]

AGER, à Morat,
erie, imprimerie
t lavage artificiel
GARDEROBES
chimique d'uniformes,
pour meubles, tapis,
ouvertures, etc.
té par **Werra-Bahren** :
cembre 1887, à l'hôtel du Cerf, à
credi 7 décembre 1887, au Cheval-
e. (OFr1322) [625]

ttention!
n de la **ST-NICOLAS**, on trou-
sin de confiserie **Elise**
affen, à Bulle, un grand choix
fruits confits, fondants,
bonbons fourrés; pâtisseries et
erses, pièces montées sur com-
nnages, surprises en tous genres.
[631]

ande pour un grand établis-
sement agricole de la
deux bons **FROMAGERS**,
parfaitement la fabrication des
rnyère.
ent : 1000 fr. par an, pension et
pour les offres et renseignements
à M. L. NOIRET, régisseur, rue
Paris. [635]

erche d'agent
ec les établissements industriels
Fribourg. — Adresser offres
H. 4252 Z., casier de la poste
ch. [626]

re : 8000 pieds de **FOIN** et
REGAIN 1^{re} qualité.
à PERRET-BERTHET, Bulle. [628]

re : A consommer sur place,
5000 pieds de **foin** et
chez LOUIS GAUDARD, à Haute-
vendra, pour cause de change-
elle, un bon **chien de garde**
ille. [594]

re : A distraire, 2500 pieds de
foin première qualité.
à Oswald GEX, près du Tirage,
[617]

. Au centre de la ville de Bulle,
deux grands locaux,
ir de magasins ou de bureaux,
nter de suite et l'autre pour le
ain.
au notaire **FAVRE**, à Bulle. [405]

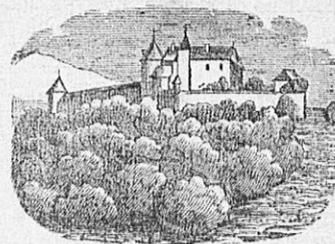
. Pour **Nouvel-An**, une bonne
boutangerie, bien acha-
au bureau du journal. [615]

ivrognerie.
ts certifiant la guérison de ma-
e par le traitement par corres-
des remèdes inoffensifs de l'Éta-
ur la guérison de l'ivrognerie de
): N. de Moos, Hirzel; A. Vol-
F. Domini Walther, Courcha-
henbühl, Weid p. Schönenwerd;
Röthenbach (Berne); Mme Sim-
nst., Ringingen.
Traitement soit avec consente-
insu du malade. Moitié des frais
guérison. Attestations, prospec-
naire gratis. Adresser : A l'Éta-
ur la guérison de l'ivrognerie, à
[589]

— Imprimerie Emile Lenx.



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 3 50
» 6 mois, » 2 —
Pour l'Étranger le port en sus,
payable d'avance.
Prix du numéro : 10 cent.
On s'abonne à tous les Bureaux
de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.,
la ligne ou son espace.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 3 décembre 1887.

Encore M. Heimo.

Nous avons déjà relevé dans notre dernier numéro le sauvage appel à l'extermination jeté en plein Grand Conseil par M. l'avocat Heimo, député censé représenter la ville de Fribourg où il n'a obtenu qu'une faible minorité de suffrages et à laquelle il est imposé.

Nous y revenons; le cri de M. Heimo partait du cœur, il était l'expression vraie et non déguisée des sentiments qui animent, sinon tous les tépelets fribourgeois, du moins leurs chefs autorisés. Il y a parmi eux des loups qui savent se couvrir de la peau du biquet de la fable, faire patte de velours, singer des airs bon homme, au besoin parler de justice sociale. Il en est qui versent des larmes de crocodile sur les divisions, sur les querelles qui paralysent leurs bonnes intentions, qui vantent les douceurs de la paix qui régnerait dans le canton s'il n'y avait pas ces maudits radicaux et ces publicards plus maudits encore. — Ceux-là me rappellent le loup accusant l'agneau de troubler son eau. Ceux-là sont des masques!

M. Heimo, lui, s'il porte un masque, c'est celui de l'Indien orné de sa peinture de guerre. Il aime le combat et, brandissant son... balai, il fait disparaître de la surface du globe radicaux et publicards. C'est bien simple. On les met sur un bûcher, on les brûle comme la sorcière *Cotillon*, et tout est fini.

Les autres chefs tépelets, les faux bons hommes, ont bien cherché à excuser leur enfant terrible en prétendant qu'il sortait d'un bon dîner et se trouvait plus animé que de coutume. Nous n'en croyons rien et, pour nous, M. Heimo a trahi sa pensée et celle de ses amis.

Leur intention à tous est bien de promener partout leur balai, le balai de l'injustice, de la haine sociales.

Et cela quand? Lorsque partout, en Suisse, on

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 1

La belle-mère étranglée

PAR
NICHOLSON

Mon frère Thomas est bien le plus charmant homme que je connaisse, mais il est d'un naturel si indolent, que maintes fois, par la seule crainte de troubler son repos, il lui est arrivé de se placer volontairement dans les situations les plus critiques. Ceci advint, notamment, à l'occasion de son mariage, et, dans cette circonstance, les choses prirent une effrayante gravité. Faute, en effet, d'avoir montré à temps l'énergie nécessaire, et par suite aussi d'une complication ténébreuse et imprévue, il fut entraîné dans le terrible drame dont je raconterai tout à l'heure les péripéties cruelles.

Après avoir fini ses études médicales, mon frère Thomas avait ouvert à Marseille, il y a quelques années, un cabinet de docteur-médecin, et, en attendant la clientèle, qui ne se montrait pas trop impatiente d'utiliser ses talents, il flânait, rêvait, fumait; il éduquait même à l'occasion, en grignotant tout doucement l'héritage que lui avaient laissé ses parents.

sent le besoin de mettre du baume sur les plaies, de calmer les haines, de rapprocher les citoyens les uns des autres.

Il est vrai que ces gens n'ont rien de suisse que le nom, ce sont des communalards noirs et voilà tout. Ils sont aussi seuls en Suisse à pratiquer leur système d'exclusivisme, seuls, toujours seuls. Nous l'avons déjà dit une fois.

Que voyons-nous chez nos confédérés? Partout des concessions petites ou grandes, mais enfin des concessions.

A *Berne*, où des membres de la minorité siègent au Conseil d'Etat, cet esprit vient de se manifester avec éclat dans la ville. On y a admis le principe de la représentation des minorités.

Neuchâtel en a fait autant dernièrement.

A *Genève*, les radicaux en majorité ont voté pour des députés conservateurs au Conseil national; ils viennent de nommer deux conservateurs au Conseil d'Etat.

A *Soleure*, où l'on sort d'une lutte politique très vive, un conservateur a été élu conseiller d'Etat, un autre vice-président du Grand Conseil, où cependant les radicaux ont une majorité de plus de 30 voix.

A *St-Gall*, le landammann qu'on vient d'élire est conservateur.

Et ainsi de suite, dans tous les cantons de la patrie suisse, catholiques ou protestants, radicaux ou conservateurs, tous comprennent que, dans une république, la politique d'écrasement est funeste à la prospérité générale et provoque tôt ou tard des réactions violentes.

Tous sentent que les beaux principes de liberté, d'égalité ne sont que de vains mots aussi longtemps que les divers partis ne sont pas représentés dans les principaux pouvoirs publics, aussi longtemps que les citoyens sont parqués en deux catégories, dont l'une commande et jouit, tandis que l'autre obéit et paye.

Certes, dans leurs banquets, dans leurs assemblées, nos tépelets ne se font pas faute de célébrer la liberté, l'égalité, de chanter les douceurs de la concorde et

Le hasard le mit en relation avec la veuve d'un notaire, qui se trouvait à la tête d'une fortune assez ronde, et dont la fille unique, créature pleine de séduction, avait vu, cette année même, s'épanouir son vingtième printemps. Précisément, Thomas avait en tête de vagues idées conjugales. Elles prirent vite de la consistance, sous l'œil brun de la belle Marseillaise. Thomas laissa faire l'amour, si bien qu'un beau matin il arriva souriant chez moi, me demandant d'intervenir, en qualité de frère aîné, pour solliciter la main de la charmante Hélène.

Je dois dire que Mme veuve André, c'était le nom de la mère, accueillit ces avances avec le plus gracieux empressement. Elle avait ajourné, autant qu'elle avait pu, me dit-elle, le mariage de son Hélène; mais elle était résolue enfin à ce sacrifice, si pénible pour son cœur de mère. Toutefois, elle ne pouvait consentir à cette union que si le futur gendre voulait bien résider chez elle avec sa chère enfant.

A peine Mme André eut-elle exprimé cette pensée, qu'elle présentait d'ailleurs sous l'aspect le plus séduisant, que nous cessâmes d'être d'accord. Je lui répondis, sans hésiter, qu'il ne me paraissait pas possible de souscrire à une telle condition, puisque de trop nombreux exemples m'avaient révélé les graves inconvénients de l'habitation commune des enfants et de la belle-mère. Mme André se montra inflexible et, de mon côté, je ne crus pas devoir céder. Les pourparlers furent donc rompus. Lorsque j'expliquai à Thomas la cause de cette rupture, il commença par me blâmer avec une grande vivacité.

Mais lorsque j'eus déduit mes raisons, appuyées d'exemples connus, il comprit enfin la gravité de la condition qui

la nécessité de travailler en commun à la prospérité nationale.

Quand il s'agit de passer aux actes, c'est Heimo qui gouverne et pousse le cri de ralliement. Son sceptre est un balai, son mot d'ordre, c'est : — Mort aux radicaux et publicards!

Nouvelles suisses.

Conseil fédéral. — Plusieurs journaux suisses ont mentionné une indisposition assez sérieuse de M. Ruchonnet. L'honorable magistrat a souffert d'une attaque de rhumatisme inflammatoire qui a paralysé pendant quelques jours l'un de ses bras. Nous ferons plaisir à tous ses amis en leur annonçant son complet rétablissement.

Assurances en cas d'accident. — Selon les propositions du département fédéral du commerce, le Conseil fédéral soumettra aux Chambres un projet d'après lequel il serait établi une statistique des accidents qui pourraient survenir durant les trois prochaines années, autant parmi les ouvriers des diverses industries que parmi les agriculteurs. À l'expiration de cette période de trois ans, le Conseil fédéral sera suffisamment renseigné pour élaborer un projet de loi sur les assurances en cas d'accident.

Prix des munitions. — La commission du Conseil national chargée d'examiner cette question s'est prononcée à l'unanimité en faveur de la réduction de 60 à 50 cent. du prix des munitions d'infanterie.

S.-O.-S. — Le conseil d'administration de la Suisse-Occidentale-Simplon s'est réuni samedi à Lausanne pour discuter deux conventions relatives, la première à la formation du capital de 96 millions nécessaire à la construction du grand tunnel du Simplon et de ses lignes d'accès sur territoire suisse, la seconde à la construction du tunnel à forfait par le syndicat. Ces deux conventions ont été approuvées à l'unanimité par le conseil.

On annonce que Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et de Genève, sera promu au cardinalat dans

lui était imposée. « Tu as parfaitement raison, me dit-il en me quittant. Il y a dans cette cohabitation des inconvénients et des dangers. Je le vois clairement. . . Au surplus, Mme André est très-favorable à mon dessein, et sa fille m'aime éperdument. Ces dames reviendront. . . »

Hélas! le soir même je recevais de mon frère un billet, dans lequel il m'apprenait qu'après réflexion, et sur les gracieuses instances de Mlle Hélène, il s'était décidé à accepter la condition d'habiter chez sa belle-mère. « Mon cher frère, disait-il en terminant, lorsque j'ai vu les beaux yeux de mon Hélène se mouiller de larmes, il m'a été impossible de contenir mon émotion. Aucun homme, je te le jure, aucun homme n'aurait pu résister. J'ai donc promis. A bientôt la noce! »

Je n'avais qu'à m'incliner devant cette décision imprévue, et, trois semaines après, nous appelions la bénédiction céleste sur les jeunes mariés. La noce fut pleine d'entrain. Les Marseillais sont véritablement des êtres bien spirituels et bien réjouissants. Le dîner et les divertissements durèrent jusqu'à l'aube. Oh! la belle et joyeuse journée! Oh! la bonne chose de se désopiler la rate! Thomas était ivre de bonheur. « La maison de ma belle-mère, s'écriait-il, est le plus délicieux séjour de Marseille! »

Le pauvre ami devait, hélas! cruellement changer d'opinion quelques mois plus tard.

Jeunes hommes qui rêvez ces ineffables joies d'un doux hymen, voulez-vous permettre à un sexagénaire et à un vétéran du mariage de vous donner quelques conseils?

Je vous répéterai ce que j'avais exprimé avec une certaine éloquence à mon excellent frère Thomas : Ne vivez jamais sous le même toit que madame votre belle-mère, fût-elle une

le prochain consistoire, ainsi que Mgr Cremen, archevêque de Cologne, et Mgr Schœnborn, archevêque de Prague.

Zurich. — Les journaux zuricois signalent la disparition d'une petite fille âgée de quatre ans, enlevée en plein jour dans la rue de la Gare par un jeune homme d'une vingtaine d'années, dont le signalement a été donné et qui a été vu prenant avec la jeune enfant le train d'Aarau. La petite fille était accompagnée de son jeune frère âgé de onze ans; le ravisseur avait eu soin de renvoyer le garçon au logis en lui donnant des friandises et en lui promettant qu'il ramènerait la petite sœur au logis bientôt après.

La *Züricher Post* apprend de Lucerne que le ravisseur a été arrêté dans cette dernière ville. Il se nomme Jean Kaufmann, âgé de 19 ans, originaire de Winterthur, et exerçant le métier de fondeur. K. avait logé à Lucerne, à l'hôtel de la Couronne. L'arrestation a eu lieu sur le quai de la gare, au moment où K., en compagnie de la jeune Dœlker, allait monter dans un train.

Berne. — L'ex-secrétaire de préfecture Fleuti, de Gessenay, coupable de détournements pour une somme de 100,000 fr., qui avait pris la fuite, vient de se constituer prisonnier dans cette localité.

On dit que le secrétaire de préfecture Wider, d'Interlaken, a été arrêté le 27 novembre pour des motifs analogues à ceux qui ont déterminé l'arrestation de Fleuti.

— Le gouvernement bernois a décidé d'adresser au Conseil fédéral une protestation contre la répartition des dépôts d'alcool telle qu'elle a été arrêtée provisoirement et qui n'attribue aucun dépôt au canton de Berne.

— Le Conseil général de la ville de Berne a adopté, vendredi, à l'unanimité de ses membres, le nouveau projet de règlement communal; ce résultat est dû à des concessions mutuelles; les radicaux ont concédé la représentation des minorités, et les conservateurs le principe de la rétribution des membres de la municipalité.

Lucerne. — M. le conseiller d'Etat Segesser a donné sa démission, en raison de l'état de sa santé. Cette demande de démission a été rejetée par le Grand Conseil. 84 voix se sont prononcées dans le sens du rejet.

Obwald. — De nombreuses tentatives criminelles ayant eu lieu sur la ligne du Brünig, en vue de provoquer des déraillements, et un conducteur de train ayant été blessé à la suite d'une de ces tentatives, le gouvernement d'Obwald a décidé d'accorder des primes s'élevant de cent à cinq cents francs à ceux qui découvriront les auteurs de ces actes.

Soleure. — Il y a actuellement, dans le Grand Conseil 31 députés de l'opposition et 67 gouvernementaux. Il a choisi pour son président M. Brunner (radical). MM. Glutz (conservateur) et Brosi (radical) ont été nommés vice-présidents.

Saint-Gall. — M. Segmüller (conservateur) a été élu landammann par 77 voix et M. l'avocat Scherrer (libéral) a été nommé procureur-général par 76 voix.

— Discutant le projet de loi sur le droit de bourgeoisie, le Grand Conseil a décidé que ce droit serait acquis aux Suisses d'autres cantons après quinze ans de séjour et aux étrangers après un séjour de vingt ans. Ces derniers payeront en échange du droit de bourgeoisie une taxe variant de 100 à 200 fr. Les communes devront fixer tous les dix ans le chiffre minimum et le chiffre maximum des taxes.

personne accomplie, que dis-je, un ange de douceur! Ah! je n'ignore pas que cesera de l'air le plus innocent, la voix attendrie et l'œil humide, que ce sera même au nom de votre amour qu'elle vous tendra le subtil piège. . . Ses paroles seront émus et elle vous montrera dans le lointain des nuages d'or et de bleus horizons! Méfiez-vous! Ceci est un leurre, et bientôt ces nuages entrevus par votre imagination, que l'amour enflamme, se changeront en noirs cyclones, et de ces horizons pleins d'azur jailliront de sinistres éclairs.

Voici d'ailleurs, ô jeunes hommes! un tableau d'une exactitude désespérante, qui va faire resplendir de clarté ma thèse consciencieuse. Il contient les dires et jugements des belles-mères sur les gendres pendant les six premiers mois du mariage, et ce pour le cas spécial de vie commune. Ce tableau a été dressé avec un soin religieux par six experts célibataires, sur le témoignage de dix-huit cents belles-mères et de dix-huit cents gendres, recueillis dans toutes les parties du monde.

TABLEAU
DES DIRES ET JUGEMENTS DES BELLES-MÈRES SUR LES GENDRES
(Vie commune.)

Avant le mariage: Mon gendre est rempli de gentillesse et d'égards pour moi. Je serai très-heureuse avec lui!
Le jour du mariage: Il est charmant! délicieux! j'en raffole!
Après un mois de vie en commun: Il a quelques travers, que je lui ferai perdre. A part cela, il est très facile à vivre.
Après deux mois: Mon gendre n'a peut-être pas pour sa belle-mère cette déférence que. . . ces égards qui. . .

— Les journaux saint-gallois annoncent que M. Valentin Fässler, qui fut longtemps un des chefs du parti conservateur dans le Grand Conseil de St-Gall, avocat de talent et orateur influent, quitte le barreau pour exploiter à Berne la brasserie du *Robinet d'or!*

Grisons. — L'hiver a fait de très bonne heure cette année son apparition dans l'Engadine, où les routes offrent déjà partout des voies superbes pour les traîneaux; mais le froid est, en revanche, fort vif; le 16 novembre, par exemple, le thermomètre est descendu à — 20°. La ville de Pochiavo elle-même, malgré son exposition au midi, est déjà enveloppée sous la neige; les habitants ne peuvent opérer le transport de leurs foin de montagnes qu'au prix de grosses dépenses et de grands dangers. La paille nécessaire pour la litière des bestiaux n'a pu être rentrée qu'en faible partie, et elle est si chère qu'actuellement elle coûte autant ou plus que le foin dans les bonnes années.

Tessin. — Le gouvernement du Tessin propose au Grand Conseil de consacrer à la construction d'un hôpital pour aliénés le 10 % de la part du canton à la recette de la régie de l'alcool, attendu que le Tessin ne connaît pas la plaie de l'alcoolisme et n'a pas à le combattre.

Vaud. — La fête de Sainte-Barbe sera célébrée à Montreux demain 4 décembre. Le programme comprend entre autres: à 11 heures tir à obus et shrapnels sur le lac; à 12 h. torpille.

Les départements militaires des cantons de Genève, Neuchâtel, Fribourg, Valais et Vaud, ayant autorisé, chacun pour ce qui le concerne, le port de l'uniforme dès le samedi 3 au lundi 5 décembre, le comité d'organisation de la fête invite chaleureusement tous ses frères d'armes (artillerie et génie) de la Suisse romande à assister à cette solennité patriotique.

— La population de l'Orient-de-l'Orbe, dans un banquet qui réunissait cent vingt personnes, a célébré une modeste fête en l'honneur de M. David Michaud, instituteur, qui vient de prendre sa retraite, après quarante-quatre années de service à la première école de l'Orient-de-l'Orbe. Les participants à cette touchante manifestation, parmi lesquels on remarquait des personnes frisant la soixantaine, représentaient trois générations ayant successivement occupé les bancs de l'école que dirigeait M. Michaud.

— Le lac Brenet, sur lequel va s'opérer la récolte annuelle des glacières des lacs de Joux, au Pont, est entièrement pris par la glace depuis le 28 novembre. Des bateaux venant de Bonport ont dû rétrograder. Le thermomètre marquait 5° au-dessous de zéro, à 7 heures du matin. Ce fait est assez remarquable, mais il est à prévoir que cette couche de glace disparaîtra avant Noël; toutefois elle indique combien la température des eaux est actuellement basse. Le même jour, de nombreuses personnes patinaient au Rocheray près de Sentier, sur les bords du lac de Joux, où l'eau n'atteint que 20 ou 30 centimètres de profondeur.

— Un grave accident est arrivé ces jours derniers à un brave ouvrier, Emile Michet, occupé à l'exploitation de bois à la Manche, près de Flendruz. Il a eu la jambe écrasée par la chute d'un sapin et cela de telle façon qu'on ne sait si l'amputation sera nécessaire. On l'a transporté à l'infirmerie.

Une souscription est ouverte au Chasseur, chez l'ami Fritz, où tous les dons, même les plus minimes, seront reçus en faveur de cette famille dont le chef n'a que ses bras pour toute fortune.

Après trois mois: Ne fais-je pas tout pour eux, tout, tout, tout? . . . Franchement, ils pourraient être plus aimables pour moi! . . .

Après quatre mois: L'éducation de mon gendre a été très négligée, je le vois.

Après cinq mois: Mais il est très brutal, cet homme-là!

Après six mois: Oh! le monstre! . . . Et ma fille qui se croit heureuse, la malheureuse! Ce mariage sera mon éternel chagrin! . . .

Mais ce n'est pas tout. Dès les premiers mois du mariage, la belle-mère fera les plus grands efforts pour inoculer à sa fille ses sentiments d'aversion! Plaintes, larmes, promesses, menaces, tous les ressorts enfin seront mis en jeu pour la gagner à sa cause. Malheur à vous si votre femme faiblit, et si elle accepte de la part de sa mère le rôle de confidente! . . . C'en est fait de votre repos comme de votre amour: il ne vous restera plus qu'à aller offrir vos services à l'empereur du Japon! . . . Ne devenez donc jamais le commensal de madame votre belle-mère, et même, si c'est possible, évitez d'être son voisin. Tâchez au contraire de résider dans une ville autre que la sienne. Si cette ville est éloignée, il faut vous en féliciter, car vous commencerez, à votre grande surprise, à éprouver pour votre belle-mère les premiers aiguillons de la tendresse.

Hélas! tel n'était pas le cas de mon frère. Bien loin d'être séparé de sa belle-mère par l'Océan, il vivait sous le même toit, et dans la plus étroite intimité. Aussi les phénomènes caractérisés ci-dessus se produisirent-ils avec une désespé-

— Un vieillard, célibataire, du nom de Durand, a été assassiné dans l'écurie de son chalet, au hameau de Palneyre. Le vol paraît avoir été le mobile de cette action. Il paraît du reste que la contrée est infestée par une bande de malfaiteurs. Des tentatives d'effraction auraient eu lieu dans des hôtels et des chalets de Villars.

Genève. — Cinq mille personnes environ étaient accourues à l'assemblée convoquée par les partisans de M. Carteret pour protester contre la décision du Conseil d'Etat lui enlevant la direction du département de l'instruction publique. M. Carteret a été acclamé à son entrée dans la salle.

Nouvelles étrangères.

France. — Quatre élections législatives ont eu lieu dimanche dans le Nord, le Pas-de-Calais et l'Yonne; quatre républicains ont été élus.

Espagne. — Une conspiration militaire républicaine a été découverte dans la place forte espagnole de Penon Gembra. La conspiration avait pour but de s'emparer du fort et de surprendre le vapeur-courrier qui fait escale à Penon et se dirige ensuite sur Melilla. Le gouverneur de Penon a découvert la conspiration le 15 novembre.

Les personnes compromises ont pris la fuite vers l'Algérie, ce qui fait supposer qu'elles avaient à leur disposition un navire qui a favorisé leur fuite. La garnison et la population de Penon ont fait leur devoir. Il semble résulter de la dépêche officielle que lorsque la conspiration fut découverte, les préparatifs en étaient assez avancés.

M. Sagasta a eu à ce sujet une entrevue avec les ministres de la guerre et des affaires étrangères, et a ensuite rendu compte de l'événement à la reine-régente. Depuis quelques temps, le consul espagnol d'Oran avait signalé une certaine agitation parmi les réfugiés espagnols. On les avait vus affréter un bateau et faire voile pour les ports espagnols, de la côte d'Afrique, et on leur prête l'intention d'avoir voulu faire évader le général Villacampa, qu'ils devaient conduire en Algérie.

Portugal. — L'affaire Limouzin-Caffarel-Wilson a son pendant en Portugal en ce moment.

Un ingénieur français, M. Hersent, n'aurait obtenu, aux dires des journaux portugais, l'entreprise des travaux à faire au port de Lisbonne que moyennant des pots-de-vin considérables donnés à de hauts personnages.

Le *Diario popular* a fait allusion à ces faits dès le mois d'août dernier, et depuis quelques jours le principal organe conservateur, le *Comercio*, a repris l'affaire, publiant le texte d'un bon signé de M. Hersent à l'ordre du ministre des finances, bon qui, dit-on, a été photographié et circule dans les couloirs du Parlement. On s'attend à une prochaine enquête.

Bulgarie. — On parle de l'apparition de nouvelles bandes d'insurgés aux environs d'Haidos et de Carbonat; elles seraient formées par des insurgés qui auraient débarqué près de Bourgas et seraient conduites par le capitaine russe Nabokof.

Il y a eu également des troubles aux environs de Berkovitz.

Allemagne. — L'empereur a reçu dimanche dans l'après-midi le président du Reichstag, qui lui a exprimé tous les regrets que lui causait la maladie du prince impérial. L'empereur lui a répondu que la maladie du prince était une dure épreuve à subir,

rante rigueur. Ces deux natures étant aigries par des froissements continuels, le prétexte le plus frivole leur mettait les armes à la main. Thomas cédait presque toujours, par amour de la paix. Sa femme, alors, blessée des manques d'égards que valaient à Thomas ses perpétuelles concessions, se jetait résolument à la traverse, et, entre ces trois personnes rivées à la même chaîne, s'élevaient des paroles acrimonieuses, éclataient de sanglants reproches, et c'étaient des larmes et des cris! . . . Oh! malheureux Thomas! Oh! vie cruelle et lamentable! Oh! regrets mortels! . . .

Les accès d'humeur de sa belle-mère étaient tombés sur l'âme sensible de Thomas comme les premières brises de novembre sur un bel arbuste encore fleuri. De l'arbrisseau se détachait d'abord, emportées par les vents comme les flocons de neige, ses fleurs, encore fraîches et brillantes; son feuillage, si charmant il y a quelques semaines, jonche la terre à son tour, et la dénouille mélancolique, secouée par la rafale, tournoie autour du tronc tout nu, qui agite ses branchages épars, avec des airs désespérés.

Tel m'apparaissait Thomas, lorsqu'il venait me raconter ses douleurs. Lui aussi avait perdu son frais visage, sa bonne mine et ses beaux sourires. Avec le calme du cœur s'étaient évanouis les gais propos, et son enjouement, et cette philosophie aimable qui paraît naguère son heureuse indolence et qu'il portait comme un royal manteau.

(A suivre.)

surtout en ra
hautes aptitud
de l'Allemagne
lui-même, l'Es
repos. Person
providence div
dable volonté
pour l'empere
manifestée en
de ses frontiè
n'avoir pu, en
tag, et lire lui
cause de sa
monde qu'il
complètement
sion.

— La Post
Russie qui a
que les droits
tés en Russie,
à Berlin, elle
de peu d'impo
la concentrat
tière sud-oue
triche et la R
— La sessi
vembre.

Le discours
maladie du p
lioration de la
les principau
tions du Rich
trée sur les c
landwehr et le
ces militaires
corporations,
commerce ave
Le discours
gouvernement
par des rappo
par des traité
des risques de
justes par un
gne n'est pas
assailir des p
seulement étre

Place-d'a
que le colon
s'est rendu j
de la place d
ne surpasserai
le Champ-Oliv
teau de Gren
les hauteurs d
Le carré li
près de la g
bien pour la
seraient dans

Huit cent
pense que coût
ses du pharmaci
dire qu'il n'exi
plus sûr et meil
tence, les renvoi
roïdes, etc., qu
macien R. Bran
toutes les pharm
boîte.

Cercle de
DE

Un concours
fonctions de co
ensuite d'expir
avec le desserva
Les candidats
sion et le nom d
sous plus cachet
chain, à 6 heure
président.

Le cahier des
dès ce jour, au
président du Ce
Bulle, 15 nov
613]

Corivor
Le flacon: 70
Odontal
les maux de
Ser
PHAR

taire, du nom de Durand, a de son chalet, au hameau de la Grue, avoir été le mobile de la contre-émeute en maléfiteurs. Des tentatives ont été faites dans des hôtels et des

étrangères.

lections législatives ont eu lieu, le Nord, le Pas-de-Calais et les autres ont été élus. L'inspiration militaire républicaine dans la place forte espagnole de Pampelune avait pour but de surprendre le vapeur-courrier et se dirige ensuite sur le Penon a découvert la cons-

mises ont pris la fuite vers les frontières qu'elles avaient à leur disposition a favorisé leur fuite. Le comte de Persone ont fait leur démission de la dépêche officielle que l'on a découverte, les préparatifs

objet une entrevue avec les représentants des affaires étrangères, et l'événement à la reine-régente, le consul espagnol certain agitation parmi les officiers avait vus affréter un bâtiment aux ports espagnols, de la part de l'intention d'avoir un général Villacampa, qu'ils de-

le Limouzin-Caffarel-Wilson en ce moment.

M. Hersent, n'aurait obtenu, le portugais, l'entreprise des travaux de Lisbonne que moyennant des conditions données à de hauts per-

allusion à ces faits dès le début depuis quelques jours le prince, le *Commercio*, a repris d'un bon signe de M. Her-

des finances, bon qui, dit-on, circule dans les couloirs de la capitale à une prochaine enquête.

le de l'apparition de nou-

ux environs d'Haidos et de formations par des insurgés près de Bourgas et seraient dirigés par le russe Nabokof.

es troubles aux environs de

empereur a reçu dimanche le message du Reichstag, qui lui a dit que lui causait la maladie de son père lui a répondu que la vie est une dure épreuve à subir,

es étant aigries par des froissements le plus frivole leur mettait les larmes presque toujours, par amour de la jeunesse des manques d'égards et de respect, se jetait entre ces trois personnes rivées des paroles acrimonieuses, éclatantes, et c'étaient des larmes et des sanglots ! Oh ! vie cruelle et lamentable !

La belle mère étaient tombés sur le corps de la jeune fille de no- mine encore fleuri. De l'arbitraire se par les vents comme les flocons de neige et brillantes ; son feuillet semblerait joncher la terre à l'instar d'une avalanche, secouée par la rafale, et nu, qui agite ses branchages.

s, lorsqu'il venait me raconter son histoire, sa bonne humeur avec le calme du cœur s'étaient son enjouement, et cette philosophie son heureuse indolence et son manteau.

(A suivre.)

surtout en raison de sa position éminente et de ses hautes aptitudes pour continuer à diriger la politique de l'Allemagne et de la Prusse de telle façon que lui-même, l'empereur, aurait pu fermer les yeux en repos. Personne ne peut savoir ce qu'en décidera la providence divine, et l'on doit se soumettre à l'insoluble volonté de Dieu. C'est une grande consolation pour l'empereur que la sympathie générale qui s'est manifestée en Allemagne, en Europe et même au-delà de ses frontières. L'empereur a exprimé le regret de n'avoir pu, en personne, ouvrir la session du Reichstag, et lire lui-même le discours du trône, surtout à cause de sa conclusion, afin de dire bien haut au monde qu'il veut la paix, mais que l'Allemagne est complètement en mesure de faire front à toute agression.

— La *Post* publie un article belliqueux contre la Russie qui a été fort remarqué. Après avoir constaté que les droits de douane ont été de nouveau augmentés en Russie, immédiatement après la visite du tsar à Berlin, elle ajoute que, si ce point peut être jugé de peu d'importance, on ne saurait passer sous silence la concentration des troupes qui se fait sur la frontière sud-ouest de la Russie. Une guerre entre l'Autriche et la Russie est à l'horizon.

— La session du Reichstag a été ouverte le 24 novembre.

Le discours d'ouverture mentionne d'abord la grave maladie du prince impérial ; puis il constate l'amélioration de la situation financière. Il énumère ensuite les principaux objets qui seront soumis aux délibérations du Reichstag. Ce sont l'élévation des droits d'entrée sur les céréales, les projets de loi concernant la *landwehr* et le *landsturm* destinés à accroître les forces militaires du pays, la responsabilité limitée des corporations, la prorogation provisoire du traité de commerce avec l'Autriche.

Le discours constate que la politique étrangère du gouvernement s'efforce d'affermir la paix en Europe par des rapports amicaux avec toutes les puissances, par des traités et des alliances de nature à prévenir des risques de guerre en empêchant des attaques injustes par une action commune. L'empire d'Allemagne n'est pas agressif ; la tendance anti-chrétienne à assaillir des peuples voisins lui est étrangère ; il veut seulement être fort pour sa propre défense.

CANTON DE FRIBOURG

Place-d'armes. — On écrit de Morat au *Bund* que le colonel Isler, instructeur de la II^e division, s'est rendu jeudi dernier à Morat pour la question de la place d'armes de cette division. Il y aurait une place d'exercices superbe, qu'aucune autre en Suisse ne surpasserait, sur le plateau dit le Grossfeld, entre le Champ-Olivier, l'hôpital de Bon-Vouloir et le château de Greng. La ligne de tir serait dirigée contre les hauteurs de Courgevaux.

Le carré limité par quatre routes qui se trouve près de la gare de marchandises conviendrait fort bien pour la construction des casernes. Celles-ci seraient dans le voisinage immédiat de la ville de

Morat, et à cinq minutes de distance de la place d'exercices.

Une réunion nombreuse de commerçants et de maîtres d'état a décidé de demander au conseil communal de faire les démarches les plus actives en vue d'obtenir la place d'armes de la seconde division.

Samedi soir, vers dix heures, un campagnard demeurant à Tavel est tombé, avec son char et son cheval, au bas du ravin qui borde la route à Castelberg, un peu plus loin que Wendig. La victime a été relevée vers une heure de la nuit, avec de graves contusions et une jambe cassée ; le cheval a été aussi sérieusement blessé.

Société fribourgeoise des fromagers. — Les membres de ladite société sont convoqués en assemblée générale, à Vuadens, auberge du Cheval-Blanc, sur le dimanche 11 décembre courant, à 2 h. du jour.

Les fromagers, montagnards et agriculteurs, quoique non sociétaires, sont pareillement priés d'assister aux délibérations de l'assemblée.

Tractanda :

- a) Renouveaulement du comité ;
- b) Concours sur la tenue des alpages ;
- c) Statuts de fromageries et laiteries ;
- d) Divers. Le Comité.

GRUYÈRE

Nous apprenons avec plaisir que M. Jean Gillet, à Montbovon, et M. Albert Gillard, à Bulle, viennent de recevoir deux beaux prix en argenterie, obtenus au tir fédéral à Genève.

Nos félicitations à ces adroits et heureux tireurs.

La fièvre aphteuse dans le district de la Gruyère en 1886. — Cette maladie fit son apparition en janvier dans une écurie de la commune de Sales ; à la fin du même mois dans une étable à Bulle ; au commencement de février, elle se révéla à Riaz ; le 4 mars, à Sales ; le 18 juin, sur le troupeau du pâturage de la Berguemanda, au-dessus de Cerniat. La cause en est restée inconnue.

Comme cette maladie se propageait dans une contrée très peuplée de beau bétail, l'inquiétude fut grande surtout en raison du parcours considérable de chèvres dans ces pâturages. Heureusement, la maladie put être localisée à ce troupeau, grâce aux mesures énergiques prises par l'administration et la surveillance opérée par la gendarmerie.

Le 29 septembre, la maladie fut constatée sur un beau troupeau à Châtel-Crésuz, où 4 pièces de bétail ont péri ; 3 étaient déjà malades à la fin de 1885. La cause de cette maladie est due au parcours des chèvres. Dans la seconde quinzaine de janvier, la fièvre aphteuse s'est manifestée à Grandvillard dans une écurie renfermant 5 pièces de bétail. Il est probable que l'infection a eu lieu par d'anciennes matières infectantes. Au commencement de février, un nouveau

cas s'est déclaré à Gruyères sur 12 pièces de gros bétail. L'introduction de la maladie dans cette commune a eu lieu depuis le cas constaté à Bulle dans le courant de janvier. Le 9 juin, le troupeau communal de Broc des Plans fut atteint ; le 12, un autre troupeau sur la montagne de la Grosse-Obecca, rière La Tour. L'origine de ces deux cas est inconnue. Le 30 juin, nouvelle apparition de la maladie au Mondzeron, rière Gruyères ; cause inconnue. La première quinzaine de juillet, 3 nouveaux cas sont constatés dans la même commune dans deux étables et sur un pâturage ; l'infection a très probablement été occasionnée par le voisinage infecté du Mondzeron.

Du 16 au 31 juillet, 32 étables sont infectées dans la commune de Gruyères, et l'extension rapide de la maladie est attribuée au parcours du troupeau communal des chèvres. Dans la première quinzaine, 6 nouvelles étables sont infectées dans la même localité ; elles renferment 13 pièces de gros bétail et 3 pièces de race caprine ; l'importation en est encore due aux chèvres.

Vers la fin de l'alpage, la maladie se déclare encore sur 2 troupeaux dans la commune d'Echarlens, au Cuaz ; l'origine en est inconnue. Le 17 août, elle se déclare dans 6 écuries de la même commune, contenant 30 pièces de bétail ; elle y est importée par un bœuf acheté dans une ferme voisine de Bulle.

AGRICULTURE

Foires. — *Avenches*, 20 novembre : Une des meilleures de l'année ; les prix ont cependant baissé. — *Moudon*, 21 novembre : Environ 350 vaches, 80 bœufs, 600 porcs ; les petits porcs de 35-40 fr. la paire. Nombreuses transactions de gros bétail ; grande affluence de marchands étrangers. 21 wagons de gros bétail pour la boucherie ont été expédiés. — *Nyon*, 24 novembre : Baisse ; bœufs gras de 65-70 fr. le quintal ; vaches de rente, 250-400 fr.

Pour ne pas être trompé

lorsqu'on veut faire une cure de véritable Cognac ferrugineux Golliez, qui vient d'obtenir en 1886 et 1887 4 médailles d'or et d'argent et 4 grands diplômes d'honneur aux expositions internationales du Havre, Vincennes, Lyon, Boulogne-sur-Mer, le public doit exiger sur chaque flacon la marque déposée des **deux palmiers** et le nom de Fréd. Golliez, pharmacien, à Morat.

14 ans de succès constants et de milliers de certificats attestent sa réelle valeur pour combattre l'anémie, les pâles couleurs, la lassitude, la faiblesse, le froid des pieds et des mains, etc.

Réconfortant par excellence, **excitant**, **fortifiant**. (H30X) En vente dans les pharmacies et bonnes drogueries.

Les nouveaux abonnés pour 1888 recevront LA GRUYÈRE gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante.

ÉTRENNES FRIBOURGEOISES
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES
1888

En vente à l'imprimerie de ce journal, au prix de 1 fr. l'exemplaire.

Huit centimes par jour, c'est la dépense que coûte une cure par les Pilules suisses du pharmacien R. Brandt. Chacun doit se dire qu'il n'existe pas de meilleur remède, plus sûr et meilleur marché, contre l'insappétence, les renvois, les flatuosités, les hémorroïdes, etc., que les Pilules suisses du pharmacien R. Brandt ; on les trouve presque dans toutes les pharmacies au prix de 1 fr. 25 la boîte. [643]

Cercle des Arts et Métiers DE BULLE

Un concours est ouvert pour remplir les fonctions de **concierge** du Cercle, vacantes ensuite d'expiration de la convention passée avec le desservant actuel.

Les candidats devront déposer leur soumission et le nom de leurs cautions, par écrit et sous pli cachetés, avant le 11 décembre prochain, à 6 heures du soir, entre les mains du président.

Le cahier des charges peut être consulté, dès ce jour, auprès de M. ANDREX, notaire, président du Cercle.

Bulle, 15 novembre 1887. [613] *La Commission.*

Corivore pour détruire rapidement les **cors aux pieds**. Le flacon : 70 cent.

Odontalgicum pour guérir immédiatement les **maux de dents**. — Le flacon : 60 cent. Seul dépôt à Bulle : **PHARMACIE GAVIN** [645]

Librairie - Papeterie
Atelier de RELIURE et d'ENCADREMENT
CH. MOREL, maison de J.-C. Barras, Bulle.

Grand choix de livres d'étrennes et albums illustrés pour la St-Nicolas et le Nouvel-An. Ouvrages des bibliothèques des Voyages, de la Jeunesse, des Ecoles et des Familles. Livres de poésie. Jeux de société. — Cartes de félicitation et souvenirs. — Photographies. — Albums divers. Livres de prières. — Livres d'école : Dictionnaires, Cartes géographiques, etc. Almanachs. — Portefeuilles, carnets de poche, carnets-ardoise et agendas. — Registres. Matériel de bureau, d'école, de dessin et de peinture. — Modèles. Tableaux, chromolithographies. — Glaces. — Baguettes pour cadres. — Baromètres. Timbres en caoutchouc. — Papier merveilleux, donnant 50 copies nettes. [651]

Mises publiques

Mardi 13 décembre, à 9 heures du matin, les héritiers de Simon ROMANENS exposeront en mises publiques, à son domicile, à Molesfert, Sorens, tout le mobilier meublé, tous les outils de charpentier, de menuisier et de fontainier, plus une grande quantité de bois dur de menuisier ; linge et habillements, le tout ayant appartenu audit Simon Romanens. [650]

MISES PUBLIQUES

L'avocat MAGNIN, à Bulle, exposera en mises publiques, le **mercredi 14 décembre** courant, au lieu dit *Es-Fyaris*, au-dessus de Marsens, 70 belles plantes à billons, sous de favorables conditions de paiement. Rendez-vous des mises à 9 1/2 heures du matin, à l'auberge de Marsens. Pour voir les bois, s'adresser à M. Pierre Magnin, feu Nicolas, à Marsens. [654]

Montagne à vendre.

Le **samedi 3 décembre** prochain, à la Maison de Ville de Rougemont, dès les 6 heures du soir, les heirs de Gottlieb Cottier, ou leurs ayants-droit, exposeront en vente la **montagne du Fétuz**, située sur les cantons de *Vaud et de Fribourg*, au-dessus de la Verdaz. Pour prendre connaissance des conditions, s'adresser au notaire soussigné, et pour voir les immeubles, à M. Pierre-David Saugy, boursier communal, à Flendruz. Château-d'Éx, 17 novembre 1887. [621] L.-D. BORNET, notaire.

Aux magasins BARBEY-ROCHAT, menuisier, **sous la Croix-Blanche, à Bulle :**

Froments, moitiés, seigles et avoines, comprimés, maïs concassé et moulu. Farines et sons diverses qualités. [653]

A. DEMIERRE
médecin-chirurgien-dentiste,
à BULLE [614]

sera à **Château-d'Éx** les 9 et 10 déc.

Un bon ouvrier boulanger, connaissant bien la fabrication des petits pains, demande à se placer. S'adresser au bureau du journal. [646]

Attention !

A l'occasion de la **ST-NICOLAS**, on trouvera au magasin de confiserie **Elise Remy-Huffen**, à Bulle, un grand choix de **bouillons, fruits confits, fondants, marrons, bonbons fourrés** ; pâtisserie et confiserie diverses, pièces montées sur commande, cartonnages, surprises en tous genres, etc., etc. [631]

GOUTTE

Atteint depuis de longues années de la goutte et souffrant d'atroces douleurs dans tout le corps, je me suis adressé à M. Brémicker, méd. prat., à Glaris, qui, en effet, m'a complètement délivré de mon mal. Aucun dérangement professionnel ! Fischeln près Krefeld, août 1886. [644] J. Imdorf.

A vendre : A consommer sur place, 5000 pieds de **foin de regain**, chez Louis GAUDARD, à Hauteville. [652]

Epicerie L. Treyvaud,
BULLE [342]
Grand choix de conserves.

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place du Tilleul, à BULLE.

Se recommande
A. Ruggenbass, fab' de limes,
successeur de Ph. Guidi,
261, rue de Morat, Fribourg.
463]

Plus de cheveux gris
par le **Brown's Capillairine** à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de **NATTES** toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez **Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur,** maison de Mme Placide MOURA, à Bulle. [605



Confiserie et boulangerie
Emile BERTHOUD
à BULLE
Chaque dimanche, un beau choix de **bonbons fins,**
moringues garnies et choux à la crème.

Il exécutera à la satisfaction de ses clients toutes les commandes qui lui seront prescrites, telles que : **vacherins et vacherins aux vermicelles, gâteaux au noka, crèmes diverses et dames-blanches,** pièces montées en **nougat, macarons et biscuits.** [584

M. Maillard continue à liquider de son commerce à très grand rabais.
Lingerie, cols, parures, cravates pour messieurs de 10 à 30 cent. pièce.
Lavallières, fichus, gants. Fleurs artificielles, vases d'église à fort rabais.
A **REMETTRE EN BLOC** à des conditions avantageuses. Location du magasin avec un bel agencement. [442

Manufacture de sacs et cornets en papier
F. ANTHONIOZ
FRIBOURG
Maison fondée en 1869.
Diplôme à l'exposition de Zurich 1883 pour ses produits supérieurs.

DÉPOT GÉNÉRAL
de tous les genres de sacs en papier à l'épicerie L^e TREYVAUD,
Succ. de P. Michel, à BULLE

PAPIERS EN GROS
Impression de raisons de commerce sur les sacs, cornets, enveloppes, factures. [436
N. B. Ne pas confondre avec l'Industrielle.

H. HAGER, à Morat,
Teinturerie, imprimerie et lavage artificiel
DE GARDEROBES
Lavage chimique d'uniformes, étoffes pour meubles, tapis, couvertures, etc.

Représenté par **Werra-Bohren :**
Mardi 6 décembre 1887, à l'hôtel du Cerf, à Romont; mercredi 7 décembre 1887, au Cheval-Blanc, à Bulle. (OFr1322) [625

Recherche d'agent
en rapport avec les établissements industriels du canton de Fribourg. — Adresser offres sous chiffres H. 4252 Z., casier de la poste N° 258, Zurich. [626

Les hernieux
trouveront aide et conseil dans la brochure : « Les hernies du bas-ventre et leur guérison, un conseiller pour les hernieux, » qu'on peut se procurer gratis par la librairie de J. Wirz, à Grueningen (Zurich). [575

Au Café-Chocolat : [537
Chaque dimanche, **beignets et gâteaux.**

LE CACAO VAN HOUTEN
le meilleur et le plus avantageux.

1/2 kilogramme suffit pour 100 tasses de chocolat.

Se vend à BULLE chez Mme Vve **Remy,** confiserie; à ROMONT chez M. **Widmer-Metter,** négociant. [531

2 médailles d'or — Paris et Lyon 1887.
4 diplômes d'honneur en 1887 au Havre, Vincennes, Lyon, Boulogne-sur-Mer.

Le véritable **COGNAC GOLLIEZ** ferrugineux
apprécié depuis 14 ans pour sa réelle efficacité contre l'anémie, les pâles couleurs, le manque d'appétit, les maux de cœur, la faiblesse générale ou locale, la lassitude, est, en même temps, un **réconfortant, stimulant et fortifiant** par excellence à employer pendant la saison froide et humide.
Eviter les contrefaçons en demandant expressément le **Cognac Golliez,** marque des deux palmiers.
Le flacon de 500 gr., 2 fr. 50. — Le litre, 5 fr.

DÉPURATIF GOLLIEZ au brou de noix ferrugineux, en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.
ALCOOL GOLLIEZ à la menthe et camomille, en flacons de 1 et 2 fr.
SPECIFIQUES GOLLIEZ contre les engelures et crevasses, en flacons de 50 cent. et 1 fr.
EXTERNUM AMÉRICAIN à la marque des deux palmiers, en flacons de 75 cent. et 1 fr. 50.
Dans toutes les pharmacies du canton. (H24X) [586

LA FILATURE DE CHANVRE ET DE LIN
à **Schleitheim** (Schaffhouse)

se recommande aux agriculteurs pour filer, retordre, tisser et blanchir à façon du **chanvre,** du **lin** et des **étoupes.**
Exécution prompte et à des prix modérés.
Pour tous les renseignements, s'adresser à nos dépôts : MM. G.-J. Gremaud, **Bulle;** Ch. Grivet, boulanger, **Valluz;** Pierre Mossa, instituteur, **Treyvaud;** Mme Genoud-Marilley, **Châtel-St-Denis;** Charles Jan, négociant, **Oron-la-Ville;** Pierre Balmat, négociant, **Sensales.** [622

L'hygiène de l'habitation.

Le **Préservatif Léo.**
Cet enduit-peinture, de couleur grise, a pour base l'ardoise, choisie triée, pulvérisée, étamisée, à l'état impalpable; il constitue le meilleur hydrofuge applicable au pinceau, à froid, sur plâtre neuf ou vieux, sur pierres, grès, briques, craie, tuf, etc., papiers peints, toile ou carton, contre boiseries, plinthes ou lambris, dans le but de remédier aux désastreux effets de l'humidité et de la salpêtration constatées dans les rez-de-chaussée, salles de bains, cuisines, vestibules, châteaux, communautés, églises, hôpitaux, etc.; en un mot, partout où l'humidité envahit l'habitation de l'homme. Il forme sur les matériaux saturés d'humidité une couche artificielle d'ardoise, insoluble à l'eau, aux acides et aux sels ammoniacaux ou calcaires.
Le préservatif Léo s'applique au pinceau; deux couches suffisent pour obtenir un assainissement convenable sur tous les matériaux humides.
GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs,
BULLE [649]

ATTENTION!

Faute de place, vente au prix de facture des marchandises ci-après :
Parapluies depuis 1 fr. 80; **cravates** depuis 10 cent.; **bretelles** depuis 40 cent.; **éponges** depuis 20 cent. la douzaine; **paniers** depuis 50 cent.; **miroirs** depuis 15 cent.; **broches** depuis 10 cent.; **articles de voyage** depuis 60 cent.
Pour la **ST-NICOLAS,** reçu un grand choix de **jouets d'enfants** depuis 5 cent.; **jolies poupées habillées** depuis 10 cent.; une grande variété de **jeux** pour enfants et grandes personnes.
Articles de fantaisie pour étrennes.
Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur,
maison de Mme Placide Moura, à Bulle. [630]

A la Violette.
ÉTABLISSEMENT CAFÉ-CHOCOLAT

dans la maison de M. BREUCHAUD, ancien magasin Viale frères.

Café noir	le verre	15	Pommes de terre rôties	la portion	10
Café au lait	la tasse	10	Farineux divers, macaronis	»	—
Chocolat, bonne qualité	»	10	Pâtisseries diverses, gâteaux,	»	—
Lait	»	10	petits pains.	»	—
Thé de famille (sucre et lait)	»	20	Oufs durs et à la coque	la pièce	10
Beurre, fromage	la portion	10	» sur le plat (suivant le nombre).	»	—
Bouillon simple	la tasse	10	Pain de ménage	la portion	05
» avec œufs	»	20	Rafraîchissements, sirops divers, le verre	10	10
Soupes variées	l'assiette	15	Eaux gazeuses, etc., etc.	»	—

Cet établissement bien tenu ne manquera pas de rendre de bons services au public qui voudra bien lui accorder sa confiance. Il peut compter sur un service prompt et soigné, car le tenancier fera tout son possible pour mériter l'estime de sa clientèle. [536

On demande pour un grand établissement agricole de la Normandie, deux bons **FROMAGERS,** connaissant parfaitement la fabrication des fromages de Gruyère.
Appointement : 1000 fr. par an, pension et logement.
S'adresser pour les offres et renseignements avec timbre à M. L. NOIRER, régisseur, rue Ste-Marie 16, Paris. [635

A louer : Au centre de la ville de Bulle, pouvant servir de magasins ou de bureaux, l'un pour y entrer de suite et l'autre pour le 1^{er} mai prochain.
S'adresser au notaire **FAYRE,** à Bulle. [405

On a trouvé un certain montant dans un des cafés de l'hôtel de l'Union, à Bulle. [633

Au demi-prix ordinaire, toutes sortes de papiers à écrire, soit : Une papeterie à 2 fr.

Prix ord. du mag. Fr. — 40
Dans une jolie boîte — 2 —
100 feuilles papier de poste » 1 —
100 enveloppes petit et grand format » 1 —
12 plumes d'acier de meilleure qualité » 30
1 manche de plume et 1 crayon » 20
1 flacon d'encre noire de chancellerie » 30
à 2 fr. au lieu de Fr. 4 20
10 pap., 17 fr.; 5 pap., 9 fr. [512]
On n'a qu'à commander une papeterie à 2 fr. Envoyez, s'il vous plaît, le montant en timbres-poste, si non remboursement.
Niederhäuser, papeterie, Granges (Soleure).

J. HERMANN, à Marbach

(canton de Lucerne),
envoie franco contre remboursement, mais pas au-dessous de 7 livres (3 1/2 kg.) :
Bonnes plumes de lit neuves
à 75 c., 1 fr. 50, 1 fr. 70, 2 fr., 2 fr. 20, 2 fr. 70, 3 fr., 3 fr. 50.
Duvet tout blanc
à 4 fr., 4 fr. 50, 5 fr. 50, 6 à 9 fr. la livre.
Je rends particulièrement attentif sur le **duvet blanc** de canard à 2 fr. 20 la livre.
Ce qui ne convient pas est échangé très volontiers. [526

Aux malades

qui souffrent de : Maladies de l'estomac et des intestins, yer solitaire, affections des poulmons, du larynx, du cœur, phthisie, maladies du bas-ventre, de la vessie, de la peau, goître, affections des glandes, des yeux, des oreilles et du nez, goutte, rhumatisme, affections de l'épine dorsale, maladies du système nerveux, maladies des femmes, pauvreté de sang, est à recommander la brochure :
Traitement et guérison des maladies
GUIDE DES MALADES
délivrée gratuitement par la librairie de A. Niederhäuser, à Granges (Soleure) et par l'imprimerie Emile Lenz, à Bulle. [574

Jeu de Cassée
à l'auberge de la Croix-Blanche, à Epagny. [627
Réception cordiale. Vve GEINOZ.

Jeu de Cassée
à la maison de Ville, à Vuadens. [636
Invitation cordiale.

Jeu de Cassée
à l'auberge de Sorens. [647
Invitation cordiale. CHOLLET, anbergiste.

Jeu de Cassée
à l'auberge du Bry. [648
Invitation cordiale. BERTSCHY, anbergiste.

Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger
CORS AUX PIEDS
oals, durillons, verrues
est, selon de nombreuses attestations
L'Acétine
du pharmacien Wankmiller, à Wellheim. — Prix : la boîte 1 fr. 50. — Dépôts : pharmacies, à BULLE, Rieter et Sudan. (H81842) [517

A louer : Pour Nouvel-An, une bonne landée.
S'adresser au bureau du journal. [615

A louer : Deux jolies **chambres** meublées. — S'adresser à l'hôtel de l'Union, à Bulle. [632

A vendre : Environ 5000 pieds de **gain** de première qualité, à manger sur place. — S'adresser à GILLARD, entrepreneur, à Bulle. [640

A vendre : Un **traineau.** — S'adresser à M. STÄMPFLI, maréchal, à Riaz. [639

A vendre : Une certaine quantité de **foin et regain,** à distraire.
S'adresser au bureau du journal. [638

A vendre : 8000 pieds de **FOIN** et **REGAIN** 1^{re} qualité.
S'adresser à PERRRET-BERTHET, Bulle. [628

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.

SIXIÈME AN...
PRIX DE LA...
Pour la Suisse...
Pour l'Etranger...
Prix du num...
On s'abonne à...
Un s...
Si nos hon...
affronts mé...
à Berne dev...
dans une vo...
qu'ils ont ju...
beau temps...
tépélets.
Ceci soit...
lundi au Cor...
matière fédé...
des postes, t...
On se rap...
Conseil natio...
refusé de la...
gare, privan...
vote un cert...
Ceux-ci prot...
Conseil natio...
A ce sujet...
ment fribour...
< Il aurai...
présenté un...
borer un n...
votations fé...
table dans n...
dire depuis...
sité d'une t...
core à s'en...
points de vu...
judiciaire a...
ces diverge...
aucun pays...
> L'orateu...
occasion de...
rale attend...
FEU...
La b...